

* Programme européen de mobilité



SOMMAIRE

Interview de départ, interview de retour.....	p.2
Il n'y a pas d'office du tourisme à Straž.....	p.5
Les suites de la fuite	p.6
Illustrations de la loi.....	p. 8
Le grand n'importe quoi	p.9
Poštorna.....	p.10
Les queues devant la Police des étrangers de Prague...	p.11

CARNET DE ROUTE

Le droit des étrangers

Cécile Jarrossay,

Promotion 5
Octobre-Février 2007

Interview de Cécile

13 septembre 2006

Dans le cadre de la structure Echanges et partenariats, Cécile, 24 ans, part pour quatre mois en République tchèque travailler sur la thématique « droits des étrangers ».

Pourquoi avoir choisi Echanges et Partenariats ?

Echanges et Partenariats permet de s'investir sur différentes thématiques à un niveau européen en proposant un échange à l'étranger. C'est une opportunité importante pour moi. La participation à ce programme me permet de poursuivre dans la dynamique de mon stage à la Cimade.

Quel est ton parcours et pourquoi avoir choisi la thématique droit des étrangers ?

J'ai d'abord fait des études de philosophie. Ensuite, j'ai fait un stage à la Cimade dans le cadre d'un Master sur l'Union européenne. Ma rencontre avec Caroline Inrand de la Cimade a joué un rôle décisif et c'est elle qui m'a mis en contact avec Echanges et Partenariats. Mon départ en République tchèque s'inscrit dans la continuité de mon stage. C'est l'occasion d'approfondir deux centres d'intérêt : l'organisation de la société civile et son rapport avec les institutions, et la politique européenne d'immigration.

Quel est le but de ton stage à l'étranger ?

L'objectif de mon séjour dans un pays de l'Europe de l'Est est d'étudier l'impact des politiques migratoires européennes, de voir comment la société civile s'organise dans

ce pays dont la structure politique est récente. Plus précisément, il s'agit d'identifier les associations qui se sont créées autour des migrants et leur culture militante. Sur cette base, l'idéal serait de pouvoir construire un partenariat avec les structures françaises. L'autre objectif est de sonder l'opinion publique sur la question de l'immigration, d'évaluer l'importance du phénomène et la manière dont il est perçu.

Qu'espères-tu à ton retour ?

Au terme de ces quatre mois, j'espère avoir récolté des informations utiles pour le réseau Migreurop. D'autres volontaires partent en Pologne et en Roumanie. L'information récoltée sur ces nouveaux états membres sera mise en commun et donnera lieu à une publication. J'espère aussi que la création d'un partenariat entre les structures françaises et le « Consortium of Refugee Assisting Organisations in the Czech Republic », où je vais travailler, pourra être envisagée.

Ton expérience en milieu associatif aura-t-elle un impact pour tes choix dans le futur ?

Oui et non. Il est certain que le milieu associatif m'intéresse, mais je n'y envisage pas forcément un avenir professionnel. Les associations ont d'énormes problèmes de financement, et je ne suis pas sûre de vouloir abandonner la philo... Mais ce n'est pas inconciliable avec un investissement associatif.

Interview réalisée par Lina, le 13 septembre 2006.

Interview Retour

Le 1^{er} mars 2007

Est-ce que tu peux me rappeler où tu es partie et chez qui ?

J'étais en république tchèque au Consortium for Refugee Assisting Organisations, qui était la structure d'accueil partenaire du Programme. Mais en réalité je me suis vite rendu compte que ce n'était pas le lieu pour développer mon expérience. Le consortium chapote quatre structures qui interviennent réellement sur le terrain sur la question de l'accueil des demandeurs d'asile et des étrangers, mais lui-même ne s'occupe que des questions administratives et de la coordination. Donc j'ai proposé de passer un mois dans chacune de ces quatre structures. Du coup j'ai été à Prague mais aussi dans le sud-est du pays, à Brno.

Aujourd'hui, comment est-ce que tu formulerais un bilan de ton expérience ?

Ça a été très positif parce que j'ai pu avoir un éventail de ce qui se fait dans le domaine, surtout que, mis à part ces quatre structures il n'y en a pas tellement d'autres qui propose un soutien aux personnes qui sont sous le coup d'une mesure d'expulsion et/ou demandent l'asile. Donc je peux dire que j'ai pu acquérir une bonne connaissance des pratiques.

Le problème que j'ai rencontré a été de trouver la manière de travailler avec eux. Parce que d'une part je passais peu de temps avec chacune des associations et d'autre part il m'était vraiment difficile d'assumer l'accueil des personnes et de les orienter dans le cadre des recours et demandes d'asile, pour des questions de langue essentiellement mais aussi parce qu'il aurait fallu avoir une maîtrise des outils juridiques que je n'avais pas acquis.

Et le quotidien de ton travail là-bas ?

J'ai travaillé sur des traductions, sur la recherche d'informations sur les pays d'origine, dans le cadre des demandes d'asile... mais en réalité une grande part de mon travail étais de poser questions !

Un moment dont je me souviens bien à l'heure de faire un bilan est une rencontre qui a eu lieu juste deux semaines après mon arrivée. Elle réunissait des partenaires de Slovaquie, Chypre, Pologne et Danemark et proposait un état des lieux sur les conditions de détention, avec des études assez complètes concernant chacun des vingt-cinq pays.

Bon, on a beaucoup discuté des conditions dans les centres de détention. Là où elles sont meilleures, là où elles sont pires ... mais la question n'est pas là. Bien sûr c'est important, mais je considère qu'on peut raisonnablement penser que d'ici vingt ou trente ans les conditions de détention seront relativement « acceptable » partout. Le problème fondamental c'est qu'ils sont enfermés ! Qu'ils n'ont pas leur liberté ! Lors de cette rencontre on n'a pas du tout interrogé le principe de mettre en détention des demandeurs d'asile et des étrangers. Lorsque qu'on m' a questionné sur la France, j' ai tenté de dire qu'ils ne devraient être détenus, mais je n'ai pas tellement trouvé d'écho...

Je crois que c'est très significatif d'une déficience que j'ai observée dans les luttes là-bas. Je crois qu'il faudrait un questionnement, une remise en cause beaucoup plus puissante que celle qui existe. Je ne mets pas complètement en doute la position critique de ces associations. Elle existe, mais possède certaines limites.

Et pour le volet partenariat ?

Alors, autant au niveau de l'observation et de l'acquisition de connaissances le bilan est très positif, autant au niveau du partenariat c'est vraiment décevant ! C'est là qu'on voit qu'il y a une différence de maturité politique. Comment dire ? Bon, très clairement les questions de fond j'arrivais à en discuter en petit groupe, autour d'un verre le soir ... mais jamais dans le travail avec les associations. Je crois que les structures ne sont pas capables de prendre en charge les revendications plus lourdes, plus profondes.

Le ton associatif, je ne veux pas dire qu'il est para-institutionnel mais ... disons que la base de la critique politique c'est le respect des droits de l'homme et ça ne va pas au-delà. Et puis les structures sont aussi liées à des financements publics ...

Je crois que tu as déjà un peu répondu mais est-ce que tu pourrais dire brièvement ce que t'as apporté cette expérience ? Peut-être le lien avec ta formation, si tu sens que ton parcours professionnel se réoriente ... ou aussi plus personnellement.

L'expérience a été hyper enrichissante, j'ai rencontré plein de gens, j'ai pu avoir beaucoup de conversations très riches. Et puis je me suis faite une idée concrète et non fantasmagorique de ce que peut être un pays ex-communiste, parce que je pense qu'on en a souvent une image un peu déformée ...

Par rapport à ma formation ... j'ai étudié la philo donc c'est assez différent ... je ne sais pas dire concrètement en quoi je me suis appuyée sur ma formation lors de ma participation au Programme de Mobilité ... et au contraire comment l'expérience intervient dans mon parcours ... Mais il y a un lien, c'est certain ...

Chaque fois que j'en ai eu l'occasion j'ai orienté mes études vers la philosophie politique et la philosophie juridique. Et finalement ça peut se rapprocher de ce qui se

passé sur le terrain. Personnellement, pendant mes études je me servais de la philosophie pour interroger l'organisation de notre société, réfléchir aux questions qui y sont liées...

Un exemple : je me souviens avoir fait un mémoire sur un aspect particulier du système kantien qui abordait la question de la citoyenneté (je ne détaille pas, ce serait un peu long ...). Et dans l'étude je me suis aperçue que la notion de citoyenneté telle que la posait Kant était indissociable de la notion de nationalité. On peut même dire que c'est une notion exclusive, et donc excluante... donc oui, pour moi la philo peut aussi être un outil dans les luttes qu'on mène pour les droits. En fait, il y a toujours un aller-retour entre le terrain et la prise de distance, la réflexion.

Sais-tu un peu comment se dessine la suite ?

Alors là c'est chaud [rires] ! Je ne sais pas du tout ce que je prévois. Oui la thématique que j'ai abordée m'intéresse et je voudrais continuer mais je ne sais pas encore sous quelle forme. Une thèse ? Trouver du boulot ? Passer l'agrég de philo et continuer bénévolement ? C'est là-dessus que je me questionne maintenant.

Entretien réalisé par Milica

Il n'y a pas d'office du tourisme à Straž

7 novembre 2006

Au nord de la République tchèque, non loin de la frontière polonaise, il y a la ville de Straž. A Straž se trouve l'un des centres d'accueil pour les demandeurs d'asile. Récit.

Se méfier des apparences

Au début, il aurait pu s'agir d'une promenade rafraîchissante. Par la fenêtre de la voiture, on pouvait voir les forêts de grands conifères défiler, et même apercevoir quelques biches.

Et puis, au milieu de nulle part, les conifères ont changé d'allure... Ils sont devenus des grands blocs de béton rectangulaires : bienvenue à Straž. Malgré les paisibles vallons qui nous entourent nous ne sommes pas arrivés dans un village typique de Bohême. En lieu et place du village escompté, une agglomération de barres grises de béton brut, d'une dizaine d'étages.

Un peu d'histoire

L'histoire de Straž est à son image : peu réjouissante. En effet, Straž doit son accueil abrupt, ces airs de ville sans âme et sa triste grisaille, aux soins du régime communiste. Elle a notamment été un lieu de résidence et d'entraînement militaires. Ce qui explique mieux l'allure peu chaleureuse (c'est un euphémisme) de cette ville : ici, pas de rues à proprement parler, mais de larges allées entre les barres d'immeubles... Il faut penser qu'en leur temps, les tanks devaient pouvoir circuler... A présent, que reste-t-il à Straž ? Des immeubles sales, pas ou peu entretenus, dans un lieu qui semble avoir été délaissé, appartenant désormais à un autre temps. La ville

a des allures de ghetto. Les immeubles sont habités par des familles qui n'ont pas beaucoup de moyens, et qui sont pour beaucoup des Roms. C'est aussi ici que se trouve un des centres d'accueil pour les demandeurs d'asile.

Quelques heures passées à Straž

A Straž, l'immeuble réservé aux demandeurs d'asile et aux réfugiés ne diffère pas des autres. Il n'est ni plus propre, ni plus sale, ni plus confortable, ni plus laid. Par contre, il y a un gardien à l'entrée, qui surveille les allées et venues fréquentes des enfants, en bougonnant ou en souriant, selon l'humeur. L'immeuble est divisé en deux : les demandeurs d'asile aux premiers étages, les étages supérieurs pour les réfugiés statutaires (quelle ascension...). D'autres réfugiés habitent les autres immeubles de la ville, parce qu'ils ont accès à des "appartements d'intégration".

Le dimanche, l'OPU, association de juristes et de travailleurs sociaux, organise des activités pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile de Straž. Dans ce décor morne, les enfants hurlent et courent comme il sied à leur âge. Et à six ans, ils connaissent mieux Straž que quiconque. On passe d'abord chercher les enfants qui n'habitent pas au centre. Ce sont eux qui ensuite nous informent qu'une des familles a déménagé... trois barres de béton plus loin, dans les mêmes cages d'escalier vétustes, les mêmes ascenseurs incertains, les mêmes murs... mais en plus grand !

Avec quelques mots de tchèque glanés depuis un mois et quelques approximations de russe, j'ai eu du mal à communiquer avec cette bande de joyeux hurlants... mais enfin, j'ai tout de même réussi à avoir une presque conversation avec Aïcha, six ans... En vérité nous ne sommes parvenues qu'à échanger nos prénoms et âge... et j'ai cru comprendre qu'elle me trouvait très vieille !

Rentrer à Prague

Quant on rentre à Prague après une journée à Straž, on est soulagé. Soulagé de ne plus voir ces murs gris que la pluie fait pleurer d'amertume ou d'habitude.

Quand on rentre à Prague après une journée à Straž, on se dit que la vie est injuste et qu'on est bien privilégié.

Quand on rentre à Prague après une journée à Straž, on voit s'ouvrir béant le gouffre de l'humanisme sentimental, auréolé de son inévitable et diabolique culpabilité.

Quand on rentre à Prague, on ne veut pas y sombrer et on pense que le droit et la politique sont des armes.

Quand on est rentré à Prague, et que l'on s'endort, fatigué, on est définitivement un privilégié.

Les suites de la fuite

27 novembre 2006

Durant les mois d'été 2006, la République Tchèque a vu arriver un nombre de demandeurs d'asile égyptiens sans précédent. Au mois d'août, certains se sont enfuis des centres de réception dans lesquels ils étaient retenus. Les suites de cette fuite pourraient être un durcissement législatif.

Rappel des faits

L'été 2006 a été égyptien pour la République Tchèque. En effet, alors que sur la période 1990-2005, seuls 21 personnes d'origine égyptiennes avaient demandé l'asile en République Tchèque (et aucune demande n'avait aboutie), les Egyptiens ont représenté jusqu'à la moitié des demandeurs d'asile pendant l'été. Le nombre d'Egyptiens n'a cessé d'augmenter de mai à août, leur proportion progressant de 14% en mai, à 50% en août. En septembre, leur part est retombée à 11%. Fin août, 90 d'entre eux se sont évadés des centres de réception de Velke Prilepy (à coté de Prague) et de Vysni Lhoty (à l'est du pays). Puis début septembre, 30 autres se sont enfuis de Velke Prilepy. La police s'est inquiétée de l'existence d'un réseau de passeurs vers l'Europe occidentale.

Outre cet éventuel réseau, ce sont les conséquences de ces événements sur le traitement des demandeurs d'asile qui sont importantes.

La transformation de Velke Prilepy

Depuis le 9 août 2006, le centre de Velke Prilepy a changé de fonction. Ce centre est à l'origine un centre de détention, où sont enfermés les étrangers avant leur expulsion. Cependant, face à l'augmentation importante des demandeurs d'asile, notamment Egyptiens, pendant l'été, le centre de réception de l'aéroport de Prague (Prague Ruzyně) s'est avéré insuffisant. Le centre de Velke Prilepy s'est donc transformé en centre de réception (d'une capacité de 115 personnes). Aujourd'hui, alors que le nombre de demandes d'asile est redevenu normal (193 pour le mois de septembre, contre 426 en août), il semble que la transformation du camp de Velke Prilepy soit durable, et il ne semble pas être question de changer ce qui devait être temporaire.

Or cette transformation ne va pas sans poser de problèmes. En effet, les demandeurs d'asile détenus dans le centre de réception sont en attente de la première décision les concernant, et qui déterminera si leur demande est recevable ou non. En cas de réponse positive, ils reçoivent un permis de séjour provisoire tout au long de la procédure d'asile. Le plus souvent ils résident alors dans un centre d'accueil, tel que celui de Straž. Le régime d'enfermement qu'ils subissent à Velke Prilepy durant cette période est inadmissible et injustifiable au regard de la loi tchèque, qui n'autorise la détention qu'en vue de mettre en œuvre l'éloignement.

Durcissement

Dans cette affaire des évadés Egyptiens, les ONG ont connu un affrontement sérieux avec le Ministère de l'Intérieur, et en subissent les menaces via une réforme législative à venir.

En effet, l'OPU notamment (Organisation for Aid to Refugees), parce qu'elle fait des recours systématiques pour les demandeurs d'asile dont le traitement de la demande a été refusé, n'est pas dans les petits papiers du Ministère. Ce dernier, en effet, crie aux abus infligés à la procédure d'asile par de vilains migrants économiques, et à ce

titre voit d'un mauvais œil les recours contre son refus de traiter certaines demandes, dont celles des Egyptiens. De l'autre côté, les ONG font valoir que ce recours existe légalement, ce qui est imparable, mais pas incontournable.

En effet, dans ce bras de fer, la Ministère vient de sortir une arme dont il est le seul à disposer : un projet de réforme législative. Et ce projet propose notamment de doubler le délai dont dispose le Ministère pour rendre sa décision sur l'acceptation ou le refus de traiter la demande d'asile, et de doubler le délai dont dispose la Cour pour se prononcer en cas d'appel de la première décision. Ces délais seraient ainsi portés à 45 et 90 jours.

De plus, le projet prévoit d'autoriser l'entrée dans les centres de réception, uniquement aux ONG ayant contracté un accord avec le Ministère à cet effet. Quelle est la nature de cet accord et qui seront les heureux élus ? C'est bien entendu ce qui reste flou.

Issue incertaine

Ce projet est encore embryonnaire et bien des éléments vont entrer en jeu avant son éventuelle actualisation. D'une part des discussions doivent avoir lieu avec les ONG. Si les ONG ne peuvent s'appuyer sur ces consultations comme garantie de leur écoute, elles peuvent cependant tabler sur un élément exogène qui joue en leur faveur. En effet, la situation politique en République Tchèque est on ne peut plus floue depuis plus de six mois. En juin, les élections législatives ont produit une répartition des sièges à la Chambre telle qu'aucune majorité n'en ressort. Ainsi, depuis le mois de juin, aucun gouvernement n'a reçu la confiance des députés. Les places du gouvernement sont actuellement vacantes. Cette paralysie de la vie politique rend le travail législatif quasiment nul. Dans ce contexte, il va être bien difficile de légiférer. Ce qui sera un répit pour les juristes...car la loi sur les étrangers, qui date de 1999, a depuis lors, subi 13 modifications...ce qui revient à une modification tous les six mois.

Illustrations de la loi

9 décembre 2006

Ce que signifient certaines lois et réglementations dans la vie réelle. Illustrations véridiques.

On ne comprend pas la signification d'une réglementation sans en appréhender les effets. Ici, en République Tchèque, comme ailleurs en Europe, les récits des étrangers mettent en lumière des situations inextricables et souvent humainement redoutables, engendrées par les normes nationales et européennes. Les difficultés engendrées par ces normes d'abord restrictives, l'absurdité qu'elles produisent, sont endossées par des personnes, ballottées, dont l'existence est par suite placée sous le signe de l'incertitude et souvent de l'incompréhension. Quelques exemples.

Ruser avec les interdictions

A est Algérien, il a trente-deux ans et est éducateur spécialisé. A Alger, il travaillait avec des enfants handicapés moteur et mentaux. Son frère est étudiant en France, à Amiens. Il souhaitait le rejoindre. Il a demandé un visa qu'il n'a jamais eu. Par contre, il en a obtenu un pour la République Tchèque. Il a maintenant demandé l'asile, et attend le traitement de sa demande. Cela fait deux mois qu'il est au centre de Straž. Il est à peu près certain qu'il n'obtiendra pas le statut de réfugié en République Tchèque. De toute façon, « l'objectif, c'est la France », me dit-il. La présence de A en République Tchèque, elle n'est que fort peu le fruit d'un choix, mais l'incarnation d'une stratégie d'évitement des obstacles à la liberté de circuler. Premier obstacle : la politique française de délivrance des visas aux ressortissants algériens. Parce qu'il n'a pas eu la possibilité légale de venir en France, A a saisi la possibilité que lui offrait la République Tchèque. Mais de nouveau, il est obligé de tordre sa biographie et de demander l'asile, parce que c'est la seule possibilité qu'il lui reste pour rester sur le territoire tchèque. En effet, sans visa de plus de 90 jours et

sans permis de travail, A ne pouvait rester sur le territoire. La demande d'asile est le seul moyen disponible pour rester sur le territoire. Il faut savoir qu'ici la plupart des étrangers qui demandent l'asile sont aussi sous le coup d'une mesure d'éloignement. La demande d'asile est souvent le moyen de repousser son exécution.

De l'absurdité légale

B est Syrien, il a 26 ans et est étudiant en droit. Cela fait neuf mois qu'il a quitté la Syrie, mais deux mois qu'il est ici, en République Tchèque. Que s'est-il passé pendant les sept autres mois ? B a fait les frais du Règlement Dublin II. En partant de Syrie, B est allé vers la Belgique où il voulait se rendre. Mais la Belgique ne s'est pas estimée responsable du traitement de sa demande d'asile. On l'a renvoyé en Allemagne. En Allemagne on l'a renvoyé en République tchèque pour les mêmes raisons. B s'est résigné et veut désormais poursuivre ses études en République Tchèque. Pour ce faire, il doit avoir un niveau minimal de tchèque. Ses moyens financiers ne lui permettent pas de participer à un programme de cours intensifs dispensés à Prague. Le sort de B est une parfaite illustration parfaite de l'ineptie du Règlement Dublin II, à tous les points de vue. D'abord pour celui qui en fait les frais. Sept mois passés à être l'objet des administrations européennes, et de leur mauvaise volonté à traiter les demandes d'asile : Dublin II ou comment visiter tous les camps d'étrangers d'Europe... L'absurdité de cette situation est tout autant criante du point de vue des administrations européennes : l'inefficacité et le coût d'une telle procédure sont aberrants.

L'incertitude comme règle

C et D sont soudanais, ils viennent du Darfour. Leur demande d'asile a été refusée. Ils n'ont obtenu que la « protection subsidiaire ». Cette protection, introduite par la directive européenne de 2003 sur les normes minimales requises pour prétendre au statut de réfugié, accorde une protection conditionnelle à certaines catégories de personnes. Il s'agit d'un statut précaire par rapport au statut de réfugié, parce qu'il est conditionné à la situation « objective » du pays d'origine. Ainsi, les fondements

d'attribution de la protection temporaire sont réexaminés tous les ans. C et D sont aujourd'hui inquiets. Ils veulent avoir plus de certitude sur leur avenir. Ils ont peur que leur protection cesse à tout moment. Le statut de réfugié leur a déjà été refusé. Une seule solution : attendre. Et dans cinq ans, ils pourront demander un permis de séjour permanent.

Le grand n'importe quoi

14 décembre 2006

*Des changements interviennent concernant les étrangers en République Tchèque.
Une sorte de vent de folie souffle sur le pays.*

Les bureaux de la Police des Etrangers à Prague avaient jusqu'ici deux localisations. Cette disposition engendrait bien des désagréments pour les étrangers, et permettaient bien des licences aux fonctionnaires. En effet, il n'était pas rare que les étrangers soient renvoyés d'un lieu à l'autre, plusieurs fois, et sans raisons justifiées, accusant ainsi, le manque patent de diligence de la Police des Etrangers concernant leurs demandes.

Mais c'est désormais chose faite, la Police des étrangers ne se situe qu'à un seul endroit. Pourtant les premiers jours d'ouverture ont exhibé des queues monstrueuses, des personnes passant la nuit devant les locaux pour obtenir un ticket pour le lendemain.

La télévision tchèque Nova a couvert l'événement. Il faut préciser que Nova est une chaîne privée, et première en terme d'audience. Volontiers raccoleuse et populiste à en croire ce qu'on m'en a dit, elle s'est fendue d'un commentaire conforme à cette réputation de « télé-tabloïd ». Le commentaire a en effet été le suivant (en résumé, et rapporté par le PPU, association dans laquelle je travaille en ce moment) : ces queues n'ont rien d'anormal, c'est dans la culture des étrangers, ils aiment faire la queue.

On a peine à y croire, et pourtant...

Poštorna

18 janvier 2007

Le centre de détention de Poštorna possède toutes les caractéristiques prévisibles des centres de détention. Lors de la journée passée au centre, tout s'est déroulé comme je l'avais craint : non-sens, indignité, errance, violence sont les maîtres mots des lieux. Poštorna, un paradigme ?

In the middle of nowhere

Une des caractéristiques inévitables de centres de détention est d'être invisible, ou du moins, le moins visible possible. Le centre de Poštorna ne déroge pas à la règle. Ainsi, „à la frontière entre l'Autriche et la République Tchèque“ semble être le seul moyen sensé pour attribuer une localisation à ce centre. Pour plus de détail, et si une ballade au milieu de nulle part en intéresse quelques uns, il faut compter deux bonnes heures pour y parvenir, en partant de la Hladni Nadraži (gare principale) de Brno. Brno est la seconde grande ville du pays, au sud-est, en Moravie (environ 250 km de Prague, qui est, quant à elle, en Bohême). Le voyage est relativement haché, mais pas impossible, et il faut, à cet égard, souligner la qualité des transports publics tchèques. En partant de Brno donc, une heure de train est nécessaire avant d'arriver à Břeclav. Il faut ensuite patienter le temps de la correspondance dans cette petite ville. En effet, la prochaine étape est un autre train, pour quelques minutes seulement, pour enfin arriver à Boři Les.

Boři Les n'est pas une ville, ni même un village, peut-être un lieu-dit. En tout état de cause, aucune habitation alentours. Il s'agit d'une gare, improbable : une petite maisonnette le long des voies, c'est tout. L'environnement se compose de trois éléments : une usine, les bois, une route. D'un côté, les pins, comme de grands hommes maigres et chétifs, rivalisent pour atteindre le ciel laiteux et bas. De l'autre, le ronronnement de l'usine et de ses inévitables cheminées de briques et autres cylindres d'acier occupent l'espace morne.

Quelques dizaines de mètres le long de la voie ferrée, où l'absence de chemin révèle le peu de fréquentation du lieu, mènent à la route, perpendiculaire. Ce doit être une route nationale. Elle est large et semble neuve. Il faut désormais marcher le long de cette route, passer devant une station service pour enfin apercevoir sur la droite un bâtiment entouré de ses incontournables barbelés.

„Almost like a prison“, almost ?

Le centre de Postorna se dessine sur la droite. Le bâtiment, lourd et imposant, haut de plusieurs étages, est ceint d'un mur de plusieurs mètres, surmonté de fils de fer barbelés. Après avoir sonné à l'interphone et avoir annoncé „SOZE“, association qui intervient ici et qui me sert de guide, la grille s'est ouverte. Pour atteindre le bâtiment il faut parcourir quelques dizaines de mètres encore, comme une plaine nue. J'imagine que cette distance est destinée à prévenir une éventuelle évasion. Obstacle qui n'est pas insurmontable soit dit en passant, puisque des évasions ont déjà eu lieu.

À l'entrée du bâtiment, on vérifie nos identités et nos autorisations, de manière plutôt joviale d'ailleurs. On nous donne des badges pour circuler dans les espaces fragmentés, séparés par des portes grillagées, où flottent l'errance, l'incompréhension, et la violence sourde. Car c'est bien de tout cela dont il s'agit. La violence plane dans l'air, elle est larvée, latente, implicite, mais profonde. Cette violence suinte, les murs et l'air la transpirent. D'abord parce qu'il y a des grilles partout, qui régulent le passage d'une partie à une autre. Ensuite, parce que, passé le contrôle d'identité, la première image qui m'est apparue est celle d'une femme menottée. Pourquoi était-elle menottée ? Aucune raison rationnelle. Elle passait d'une zone à l'autre, c'est tout.

Omniprésence d'agent de sécurité évidemment. Errance des personnes, qui ne communiquent que peu. Agacement d'une autre, qui tout à coup, dans la cour adjacente au bâtiment, et elle aussi agrémentée de barbelés, se met à secouer violemment les grilles...

„Almost like a prison“ m’avait averti le juriste que j’ai suivi dans le centre. Almost ? La détention dure six mois en République Tchèque. Toutes les personnes qui sont passées dans le bureau cet après-midi là, sont autant de manières de réagir à cet enfermement. Avec quelques tendances dominantes tout de même : errance et incompréhension totale, désespoir et tristesse, effrayante atonie, parfois, rires et sourires teintés de cynisme.

Voluntary return and asylum application

Pour compléter cette description du centre de détention, il ne faut plus qu’ajouter le rôle des autorités, et des organisations internationales, l’OIM, pour ne pas la citer. Le retour volontaire, credo de l’OIM, ne m’était jamais apparu comme une calamité. Evidemment, j’avais oublié que tout est dans la manière. A est une jeune femme d’une trentaine d’années. A la suite de bien des événements – visa acheté en Angola, son pays d’origine, intermédiaires douteux, faux passeports et arrestations ultimes à la frontière autrichienne- A est arrivée au centre le 4 janvier. La veille de ma visite, elle a signé le formulaire de demande de retour volontaire, proposé par l’OIM. Lorsque j’ai parlé avec elle, elle m’a dit être dans un état de détresse, perdue, et dans l’incapacité de prendre une décision. N’ayant pas dormi convenablement et complètement perturbée, elle a signé cette demande sans vraiment savoir ce qu’elle faisait et sur les conseils de l’“assistante sociale“. Les conseils semblent un peu orientés...

A voulait finalement demander l’asile. Il a fallu parlementer pendant un bon moment avec les gestionnaires du centre pour que cela soit possible en raison de son précédent engagement. De plus, le temps était compté puisque c’était le dernier jour où elle pouvait déposer la demande d’asile. Son dossier est en court. La seule perspective de pouvoir sortir de Poštorna est un véritable soulagement.

Les queues devant la Police des étrangers de Prague

18 janvier 2007

Dans un précédent petit article j’avais évoqué les queues monumentales que les étrangers doivent supporter pour leurs démarches administratives, devant les bureaux de la Police des Etrangers.

En voila une illustration en image.



J’avais déjà évoqué aussi le traitement qu’en avait fait un reportage de la télévision, expliquant sans vergogne que les „étrangers aiment faire la queue“. Le site migrace on line, consacré aux problématiques de migrations en Europe centrale donne une autre éclairage sur la question mettant en avant les problèmes d’effectifs :

"Only 120 employees of Prague’s Foreigners Police are responsible for a hundred thousand foreigners ; the numbers of foreigners keep growing, but the number of our

employees stays the same. We process up to 2000 stays a day", explains an employee of Prague's Foreigners Police. According to him, the situation regarding the "queues" is under control and the extended waiting time experienced by some foreigners is because of the publicity in the media. In the first half of December, it was estimated that up to 3000 people came per day. It is now the 19th December, and as the end of the year is approaching, the queues in front of Prague's Foreigners Police new building in Konevova Street are notably shorter. Nonetheless, they are still there. At around 6am the situation is most dramatic ; the only door opens, people start crowding in, breaking through the barriers. Luckily nobody is hurt. By 7am the people who came on the previous evening or at night are already inside and the queue starts decreasing. "I really don't like waiting in queues", says Xena from Zakarpattia. It is an allusion to the famous sentence from the TV news which claimed that foreigners liked to queue. Her fellow queue-weary foreigners loudly support her claim.